

THD Audit

Société à responsabilité limitée
Au capital de 2 500,00 euros
Siège social : 71 avenue Victor Hugo
75116 PARIS
920 359 478 RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi 1^{er} octobre,

L'associée unique, à savoir :

- Madame DE ZORZI Thalia
Propriétaire de2500 parts

Total des parts présentes : 2500 parts sur les 2500 parts composant le capital social.

Après avoir pris connaissance du rapport du Président, a pris les décisions suivantes relatives :

- Transfert du siège social
- Modifications statutaires corrélatives
- Pouvoirs à donner

DECISION 1. TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social – établissement principal du 71 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS à : C/o FLEX-O, 470 Promenade des Anglais, Air Promenade, 06200 NICE.

DECISION 2. MODIFICATIONS STATUTAIRES

L'associée unique, du fait de la résolution qui précède, décide de modifier l'article 4 des Statuts comme suit :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : C/o FLEX-O, 470 Promenade des Anglais, Air Promenade, 06200 NICE.

Il pourra être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale, et en tout autre lieu suivant décision extraordinaire des associés. »



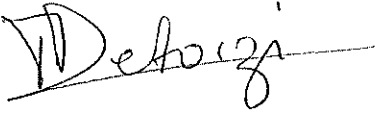
DECISION 3. POUVOIRS A DONNER

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérante associée unique.

Madame DE ZORZI Thalia

A rectangular box containing a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Thalia De Zorzi'. The signature is underlined with a single horizontal stroke.